



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 24 février 2011

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Bilan du projet « Virtuose » : Valorisation des Séniors au travers du transfert de leur savoir faire

Pour la direction il s'agit de reconnaître et valoriser les seniors. Dans les faits la direction veut récupérer le savoir faire en attendant d'éventuels remplacements de nos collègues partants en retraite. Or les remplacements ne suivent pas car les recrutements ne se font pas en nombre équivalents. La sous traitance est encore privilégiée au dépend des emplois dans notre entreprise ?

France Télécom essaie de palier aux non remplacements réguliers de nos collègues partis ces dernières années et s'aperçoit tardivement qu'un savoir faire primordial dans les métiers techniques va disparaître avec le départ de nos collègues des UI ,UPR principalement.

Point positif le salarié est considéré comme tuteur (nous regrettons une prime ridicule de 300 euros annuel)!

Pour rappel, le CFE-CGC/UNSA n'a pas signé cet accord.

Les débuts se font avec des volontaires. Un consultant OPCG est chargé du suivi pédagogique.

La CFE-CGC/UNSA s'inquiète que les informations offertes par nos tuteurs soient stockées dans une base de données et puissent être accessibles par des sous traitants ! La direction nous garantit que cela restera en interne...à suivre. Le déploiement de ce projet se fera à partir du mois de mai.

Vote : 20 pour à l'unanimité

Fonctionnement du CE

a/ Prestation solidarité CESU Handicapés 2011 : le point est encore reporté nous le déplorons

b/Soirée CE 2011 : 4 soirées pour 1000 personnes sur Paris et banlieue. France Événements sera le prestataire. Un budget de 90000€ soit 90 euros par personne. Notre inquiétude porte sur les résultats 2010 car certaines soirées ont été annulées faute de participants. Donc, nous contestons l'utilisation de cet argent des salariés pour un événement qui est peu demandé ! Nous attendons que le CE offre le choix de spectacles professionnels.

Vote : 12 pour SUD et CFDT, 8 CFE-CGC/UNSA, FO et CGT s'abstiennent

c/Programme vacances Hiver-Printemps 2011/12

1090 places sont encore proposées sur la base de l'année dernière ce qui est largement insuffisant par rapport au nombre de salariés. La même erreur est réitérée! **La CFE-CGC/UNSA conteste à nouveau ce programme** qui offre peu de choix ! Principale offre Azureva et Touristra...peu de week-end, mise en valeur des voyages solidaires pour un coût très important... Ce catalogue n'est vraiment pas attractif par rapport aux offres du marché. **Nous réclamons le choix du catalogue voyages et des prix compétitifs et intéressants pour nos collègues ! Nous votons donc contre.**

Vote :14 pour Sud et CGT, 3 vote contre CFE-CGC/UNSA, FO, la CFDT s'abstient 3

c/Commission ASC

M Sallibartan remplace M Baron Bernard pour la CFDT

Vote 20 pour à l'unanimité

Contrairement à ce que l'on peut lire dans certains tracts diffamatoires et mensongers (tracts « activ SUD » de janvier et « transparen'CE » de SUD de février), la CFE-CGC/UNSA a bien un projet ASC qui existe déjà au CE de SCE (géré par la CFE-CGC/UNSA) et qui a fait ses preuves...

Jusqu'à 1000 euros sont distribués tous les ans à tous les salariés de SCE. Ils gèrent leur compte individuel comme ils le souhaitent pour leurs vacances, leurs aides au sport, à l'enfance, leurs chèques vacances et sans avoir besoin d'avancer le moindre centime....

Information sur le projet Orange France suite consultation du CCUES du 8/02/11

La direction nous parle de décentralisation des responsabilités et des moyens. Dans les faits, c'est tout le contraire qui se prépare ! Une division entreprise nationale DEF avec les AE, CSE, UIA, CSC qui décidera des objectifs et de la PVV comme pour les Agences Pro et PME. De même, il faut s'attendre à la mise en place d'une division grand public avec les AVSC, CCO et AD... ? Les Directeurs Territoriaux disparaissent et sont remplacés par des directeurs de marchés. Ceux ci vont avoir des objectifs difficiles et flous qui sont de pallier aux difficultés rencontrées par les organisations nationales qui ont les moyens. Qu'en sera-t-il pour favoriser les mobilités entre unités et vers d'autres régions ? Ceci est le constat de l'échec flagrant de l'organisation de ces 3 dernières années, tant sur le plan social qu'économique : CA en baisse, satisfaction clients en baisse. Nous regrettons que les salariés n'aient pas été consultés et impliqués sur cette évolution d'organisation. Les

directeurs de marché reporteront au directeur exécutif d'Orange France et non plus au DRH France. Cela traduit il que les priorités de France Télécom ne sont plus de pousser les salariés à quitter l'entreprise mais à développer le CA et le réseau ? Cela ne règle pas les problèmes de forte sous traitance et de manque de recrutements externes. Pourtant le directeur de marchés semble être responsable de la sous traitance (AVSC, UI, UAT..) sur son périmètre A suivre.

Ouverture de l'information consultation relocalisation boutique d'Aubervilliers

Il s'agit de déménager la boutique vers le centre commercial Millénaire pour bénéficier du passage de plus de clients. Les horaires de la boutique seront 9h30 à 20h30 en ouverture public. Nous nous inquiétons sur les places de parking pour les salariés qui semblent payants... **La CFE-CGC/UNSA demande la gratuité du stationnement pour les salariés.** Nous demandons que les salariés aient la possibilité de valider s'ils le souhaitent des mobilités vers d'autres points en IdF ou en Province. Nous attendons l'impact sur la durée de transport via ce déménagement.

La CFE-CGC/UNSA réclame que les responsables de boutique soient promus en Bande E comme la direction s'y était engagée ! La nouvelle boutique aura 11 ETP dont 2CDITP et 3 apprentis. Nous regrettons que les créations de postes se fassent encore dans la précarité !

Le vote est reporté car de nombreux éléments manquent au dossier

Information-Consultation implantation des équipes FTTH UI Paris à Pantin

Une inquiétude sur la durée du bail du site de Pantin. La direction ne sait pas confirmer si les salariés pourront rester au moins 3 ans sur le site... FTTH a fait bénéficier de recrutements externes mais nous regrettons qu'aucune femme ne soit recrutée ! Nous n'avons pas d'information sur la durée de temps de trajet additionnelle qu'auront les salariés de Paris Voltaire à Pantin ?

La CFE-CGC/UNSA préfère s'abstenir compte tenu qu'il manque de nombreux éléments.

Vote 17 abstentions la CFDT ne prend pas part au vote

Information-Consultation Dossier d'agrément Service de santé au travail FTSA

Participation du Docteur Coudurier.

France Télécom n'a toujours pas eu d'agrément ministériel ! Un comble pour une grande entreprise qui essaie de sortir d'une crise sociale sans précédent. A fin janvier 2011, seule la moitié des locaux médicaux sont conformes. La direction nous dit que la conformité n'interviendra pas avant 2012 ! Les accès aux personnes handicapées ne sont même pas encore garantis ! Nanterre est un des rares sites conformes pour l'instant. Le cabinet de Bagnolet serait fermé et transféré sur un site sur la ligne A du RER dans Paris. Les sites de Montigny et Guyancourt seront regroupés sur le site du California à Guyancourt (le cabinet de Montigny sera donc fermé). Les assistantes sociales restent proches des médecins. Pour Vaux le Pesnil, le cabinet devrait déménager dans le bat C. Nous regrettons que les CHSCT et leurs secrétaires n'aient pas été impliqués ! Il n'y a qu'un seul psychologue pour toute la DT IDF et 10 000 salariés, ce qui est largement insuffisant. Il n'y a même plus d'ergonomes ! Au final, il y a toujours un manque de médecins et les visites médicales annuelles ne sont pas encore respectées ! (en moyenne il faut attendre 2 ans). Les cabinets ne sont toujours pas multidisciplinaires. Les médecins ont énormément de tâches annexes à leurs métiers qui leur prennent beaucoup de temps.

La CFE-CGC/UNSA dans ces conditions donne un avis négatif sur ce dossier d'agrément !

Vote : 20 contre à l'unanimité

Information projet de création d'un restaurant d'entreprise site Paris Raspail

Il s'agit de créer un restaurant au sous-sol du site de Paris Raspail. Le restaurant géré par La Poste devra fermer, ne respectant pas les normes. Cela concerne 260 salariés (210 CSE, 20 UIA, 30 UI Paris). La livraison devrait se faire en fin d'année 2011. Cela permettra d'avoir un restaurant directement sur le site ce que nous saluons. Qu'en est-il des salariés du CCOS St Michel ? Pour ceux qui le souhaitent pourront-ils s'y rendre ? Leur laissera-t-on le temps supplémentaire pour faire le trajet ? Les locaux syndicaux et salle de réunion en sous-sol seront fermés pour travaux, mais resteront situées au 2ème sous-sol. La direction du CSE doit proposer une alternative provisoire. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'arrivée possible des salariés du site de Brune qui pourrait déménager sur le site de Raspail. Il y aura un accès PMR ce qui est un bon point.

La CFE-CGC/UNSA salue la création d'un restaurant d'entreprise sur la DT IDF.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Daniel Moysan, Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Zerrouk, Samira Chench, Michael Levasseur, Cyril Bauchais, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhassoune, Yvonne Alonzo, Bruno Guyon, Pierre Moulin, Laurent le Treust, Robert Amatu .

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Vos liens

intranoo : <http://cgc.francetelecom.fr/>

internet : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

blog : www.telecoms-media-pouvoir.net

forum : <http://www.reagireensemble.org>

Prochain CE le 24 mars 2011